



Paris le 5 mai 2017

Demande intersyndicale pour la réunion du 9 mai 2017

Monsieur le Directeur des ressources humaines du groupe,

Après deux réunions de négociations sur le remplacement de l'IDR et de la prime de mobilité, l'intersyndicale s'est à nouveau réunie et vous demande de conduire la réunion du 9 mai sur les bases suivantes avec l'objectif de trouver de solutions identiques pour tous les personnels publics et privés :



- Nous demandons que les négociations se terminent au plus tard le 30 juin 2017 (CT prévue le 27 juin 2017),
- Nous voulons, sur la base des propositions des organisations syndicales, un dispositif maintenant les montants actuels de l'IDR en utilisant tous les outils à disposition (à savoir le PERCO, le régime indemnitaire et l'intéressement tout en intégrant dans votre réflexion l'IDR prévue dans le code du travail et ce pour tous les personnels),
- Nous demandons un dispositif permettant de solder les prêts en cours pour les personnels partant en retraite, que le prêt soit CDC ou extérieur dans les trois prochaines années
- Afin de permettre la mobilité, nous demandons qu'un dispositif équivalent à l'Indemnité de Mobilité Géographique, soit prévu pour l'aide à l'installation et au déménagement via le droit à la négociation d'accord public/privé, le régime indemnitaire Fonction publique la MSG ou le COSOG celui-ci doté alors des moyens correspondants.

En outre, nous demandons la possibilité de consulter les injonctions du parquet faites au Directeur général sur les points concernant cette négociation.

Par ailleurs, lors de notre précédente lettre intersyndicale, nous demandions un groupe de travail sur les mesures carrières à prévoir pour 2018. Aujourd'hui, nous constatons des calendriers changeant au gré des ressources humaines sans aucune concertation avec les organisations syndicales. Nous vous demandons qu'une réunion soit organisée rapidement sur ce sujet.